

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 novembre 2024

**REMBOURSEMENT INTÉGRAL DES FAUTEUILS ROULANTS PAR L'ASSURANCE
MALADIE - (N° 626)**

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 18

présenté par
M. Peytavie

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 8, substituer au mot :

« dédiées »,

le mot :

« consacrées ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.